

Mot de la présidente

Il me fait plaisir de vous présenter mon premier rapport d'activités de votre syndicat en tant que présidente. Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je suis productrice de poulets à griller à Saint-Gabriel-de-Valcartier depuis 16 ans. J'ai une formation en agronomie de l'Université McGill et de l'Université Laval. Je m'implique également dans ma municipalité en tant que pompier et première répondante.

Premièrement, je voudrais féliciter M. Alain Juneau pour toutes les années qu'il a passées au poste de président de l'UPA de Québec, Jacques-Cartier. Les nombreux défis et enjeux sont constants et la tâche est toujours aussi importante. Je me dois de remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur support et leur précieuse aide dans le partage des divers dossiers.

Plusieurs sujets chauds ont nécessité notre intervention tels que le programme de crédit de taxes foncières et la révision du schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec. Nous sommes aussi impliqués dans certains comités au sein de l'UPA et avec des intervenants du milieu. Les membres du conseil d'administration ont travaillé sur plusieurs dossiers, dont le zonage agricole, la santé psychologique des producteurs et le

conseil du bassin versant de la rivière du Cap-Rouge, pour ne nommer que ceux-ci.

L'année 2016-2017 m'a fait découvrir à quel point les sujets de notre UPA locale sont diversifiés et englobent plusieurs problématiques reliées de près ou de loin à l'agriculture. Les politiques municipales et provinciales font que l'agriculture doit être défendue constamment. Notre paysage agricole est intimement lié à celui de la ville, ce qui est une réalité qui pose un grand défi. L'accaparement et la spéculation des terres agricoles restent des enjeux majeurs sur notre territoire, enjeux sur lesquels nous allons rester vigilants.

Je vous remercie de m'avoir fait confiance, c'est un honneur pour moi de représenter et de défendre les producteurs et notre agriculture.



Luce Bélanger, Présidente

LES PRINCIPAUX DOSSIERS SUR LESQUELS NOUS AVONS TRAVAILLÉ EN 2017:

FISCALITÉ FONCIÈRE AGRICOLE

L'année 2017 a débuté avec un sujet particulièrement chaud : celui du programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). La réforme du programme, annoncée en 2016 a été mise en place le 1^{er} janvier 2017. Malgré plusieurs représentations, le ministre a



décidé de maintenir les changements annoncés. La proposition de la Confédération a été de fermer l'accès aux pistes de motoneige afin de faire pression sur le ministre. La Fédération de la Capitale-Nationale-Côte-Nord a rencontré les clubs de motoneige pour expliquer les enjeux du PCTFA. Heureusement, il y a eu un revirement de situation et le nouveau programme a été retiré pour laisser place à l'ancien programme pour encore un an. Il va sans dire que cet enjeu n'est pas réglé et que l'UPA continue de faire des représentations afin d'avoir un programme efficace et équitable.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LÉVIS

Suite à la réalisation des différents PDZA et VDAAA du territoire, les élus, les organismes du milieu et l'UPA ont signé en mai 2017 une entente financière de 1,1 M\$ pour appuyer le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Cette entente, d'une durée de trois ans, financera différents projets dans trois chantiers de travail distincts :

- 1- La remise en production des terres agricoles inexploitées
- 2-Le développement des marchés
- 3-La relève entrepreneuriale et la main d'œuvre

Ainsi, plusieurs des actions inscrites au VDAAA de l'Agglomération de Québec ainsi que du PDZA de la MRC de la Jacques-Cartier pourront être réalisées dans le cadre de ces chantiers.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC :

L'Agglomération de Québec a déposé, en mai 2017, une deuxième version de son schéma d'aménagement et de développement révisé, en y apportant certains des correctifs exigés par le gouvernement, notamment diminuer les prévisions de croissance démographique et conséquemment, la demande projetée en logement. Ainsi, la nouvelle version du schéma prévoit l'arrivée de 28 000 nouveaux ménages d'ici 2036, comparativement à 60 000 d'ici à 2041, prévision de la première version du schéma. Malgré ces changements, le schéma propose toujours de dézoner 660 ha pour y construire des quartiers résidentiels.

L'UPA de Québec, Jacques-Cartier a présenté un deuxième mémoire lors de la consultation publique du mois d'août dernier. Nous avons aussi participé à une grande marche festive organisée par un organisme du milieu qui s'oppose au dézoning des Terres des Sœurs de la Charité.

La position de notre syndicat est la même qu'en 2016, soit de maximiser l'utilisation



des zones blanches avant même de demander le dézonage de terres agricoles.

MEMBERSHIP :

Le syndicat compte 156 fermes et 236 producteurs et productrices. Nous avons rencontré les nouveaux membres afin de discuter avec eux de leurs préoccupations et de leur expliquer le rôle de l'UPA.

RENCONTRE DES PRODUCTEURS

L'exercice tire à sa fin. Nous avons reçu le mandat de terminer la rencontre individuelle des producteurs pour la fin octobre. Ce fut un projet de grande envergure qui a nécessité la participation de tous les administrateurs afin d'entrer en contact avec les producteurs de nos deux MRC.

PORTES OUVERTES

Une entreprise agricole de la Ville de Québec a ouvert ses portes au public lors de la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre dernier. La Ferme et pisciculture Lac en Ville a accueilli plus de 870 visiteurs lors de ce bel événement.

PROJET DE PISTE D'ATTERISSAGE

En août dernier, un promoteur a annoncé son intention d'implanter une piste d'atterrissage, dans la Ville de Québec, en

milieu agricole. Puisque tout ce qui touche à l'aviation est de juridiction fédérale, la CPTAQ n'a aucun pouvoir sur la décision d'accepter ou non un tel projet. Ce sera au ministre des Transports de trancher. Cependant, pour faire part de notre opposition au projet, nous avons acheminé une lettre au promoteur, en copie conforme au ministre des Transports M. Marc Garneau, ainsi qu'au député fédéral de Louis-Hébert M. Lightbound.

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Cette année, quatre avis concernant des dossiers publics ont été transmis à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) par l'UPA de Québec, Jacques-Cartier. Ces dossiers concernaient des servitudes d'utilité publique pour la Ville de Québec et l'aliénation d'une faible superficie pour corriger une erreur à Saint-Augustin-de-Desmaures. Une troisième demande visait l'exclusion d'une superficie de 4,3 ha située dans la Ville de Québec pour l'agrandissement du périmètre urbain. Cette demande a été autorisée puisque cette parcelle avait été intégrée à la zone agricole après le décret de la zone agricole. Finalement, le dossier majeur déposé à la CPTAQ et pour lequel aucune décision n'a encore été rendue est la demande d'exclusion de 48,4 ha pour agrandir le périmètre d'urbanisation de Shannon, demande à laquelle nous nous sommes fortement opposés. À suivre...



DOSSIERS À SUIVRE :

Le programme de crédit de taxes foncières agricoles reste un enjeu important pour notre région, car la proximité de la Ville de Québec apporte une forte pression sur l'évaluation foncière des entreprises agricoles. Plusieurs autres dossiers seront à surveiller, tels que la hausse du salaire minimum, l'ALENA, les programmes agricoles et la version finale du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luce Bélanger, présidente
Denis Bédard, vice-président
Jean-Pierre Amyot
Martin Auclair
Maxime Beaumont
Jacques Coté
Gilles Dion
Norbert Drolet
Roseline Drolet
Jennifer Paquet
Laurent Racette
Conrad Robitaille

